



Collège Royal des Gynécologues Obstétriciens de Langue Française de Belgique  
Siège social : 84, rue Grande à 7020 Maisières  
secretariatggolfb@gmail.com

**Congrès National de la Société Royale Belge de Gynécologie et d'Obstétrique**  
**"Obstetrics in the new roaring twenties"**  
**Dolce, La Hulpe**  
**1er octobre 2021**

Le 19 avril 2021

Chers Confrères, Chers Collègues,

Nous avons le plaisir de vous confirmer la tenue du Congrès National de la Société Royale Belge de Gynécologie et d'Obstétrique le 1er octobre 2021.

Lors de ce congrès, une session "Best poster" est prévue. Celle-ci donnera l'occasion à un assistant francophone et un assistant néerlandophone de présenter oralement leur poster et sujet de recherche. Un prix sera attribué.

Ce courrier s'adresse à tous les assistants des réseaux ULiège, ULB et UCL.

Le règlement de soumission des abstracts est repris au verso.

Nous vous invitons à encourager vos assistants à participer à ce concours.

Avec nos remerciements pour votre attention et nos meilleures salutations confraternelles.

Pour le Conseil d'Administration du CRGOLFB,

Prof. Pierre Bernard, Président

Prof. Michelle Nisolle, Secrétaire Académique

**Congrès National de la Société Royale Belge de Gynécologie et d'Obstétrique**  
**“Obstetrics in the new roaring twenties”**

**Dolce, La Hulpe**

**1er octobre 2021**

**SESSION POSTERS**

**Appel à abstracts**

Les assistants en formation sont invités à soumettre un abstract en vue d'une session posters.

Afin d'assurer une évaluation rapide et d'organiser la session de présentation des posters, les abstracts doivent parvenir par e-mail à l'adresse suivante : [secretariatggolfb@gmail.com](mailto:secretariatggolfb@gmail.com) **avant le 30 juin 2021**.

Tous les abstracts – rédigés en français - doivent avoir pour thème **la gynécologie ou l'obstétrique**. Ils seront évalués de manière anonyme par le Comité Scientifique. Un seul abstract sera accepté pour une présentation orale poster (10 minutes de présentation – 10 diapos – 1 question d'expert).

Les auteurs doivent obligatoirement adhérer au règlement général ci-dessous.

**Règlement général**

1. Date limite de soumission des abstracts par e-mail : [secretariatggolfb@gmail.com](mailto:secretariatggolfb@gmail.com) : **30/06/2021**.
2. Chaque personne est autorisée à soumettre un maximum d'un poster en tant qu'auteur. Seules les études cliniques avec hypothèse, matériel, méthodes, résultats et conclusion sont acceptées. Les cases reports, y compris les cases reports avec revue de littérature, ne sont pas pris en compte.
3. L'auteur du poster accepté pour présentation sera prévenu le **31/07/2021** au plus tard. Tous les renseignements concernant les détails de présentation du poster (taille, affichage, ...) seront envoyés à l'auteur par la suite.
4. L'auteur dont le poster sera accepté pour présentation doit s'inscrire au congrès et payer les droits d'inscription avant le **6/09/2021**.
5. Présentation : veuillez suivre les instructions et l'ordre suivant:
  - A. **Attention : présentation en anglais et diás en anglais**
  - B. Titre : caractères gras, minuscules.
  - C. Initiales des prénoms et noms complets en majuscules (le nom de l'auteur présentant le poster en caractères gras)
  - D. Institution ou hôpital et adresse en caractères standards
  - E. Ville, pays en caractères standards
  - F. Texte en caractères standards
6. Le titre de l'abstract doit comporter un maximum de 20 mots. Il ne peut pas comporter d'abréviations.
7. L'ensemble de l'abstract d'approximativement 250 mots ou 1800 caractères, doit être rédigé en français, en Times New Roman, 12 points, simple espacement.
8. Ne pas utiliser de police particulière comme des italiques, des mots soulignés ou en caractères gras, ni de caractères spéciaux, des symboles de marques déposées ou des symboles mathématiques.
9. Les schémas, tableaux, organigrammes, dessins... ne seront pas acceptés.
10. L'abstract doit contenir un résumé de la présentation, conclusion incluse.